

MAIRIE DE FAYET
Allée de la Ringade
12360 FAYET

COMPTE- RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 DECEMBRE 2014

Le 05 décembre 2014 à 20 heures 30 le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire
Sous la présidence de Mme le Maire Marie-José RICO-TERRAL.

Étaient présents : Monsieur JACQUEMOND Jean-Luc, Monsieur NOUVEL Benoit,
Monsieur OLIVIER Serge, Madame ROQUES Céline, Madame PERROUD Martine, Monsieur
CREBASSA Bruno, Madame MARC Brigitte, Monsieur NOUVEL Michel, Monsieur BRU
Christophe.

Absent excusé : Monsieur Jacques GAUER

A été nommée secrétaire de séance : Madame PERROUD Martine

ORDRE DU JOUR

- Délégation compétence travaux suite sinistres orage à la Communauté de Communes du Rougier
- Modification des statuts du SIEDA
- Motion soutien AMF suite à la baisse des dotations
- Indemnité receveur municipal
- Décisions modificatives paiement solde aménagement sanitaires camping et travaux horloge
- Remboursement frais de fonctionnement BCD par Communauté de Communes du Rougier
- Subvention multiservice
- Désignation correspondant sécurité routière
- Questions diverses

1 – Délégation compétence travaux sinistres orage à la Communauté de Communes du Rougier

Le Conseil Municipal a donné compétence à la Communauté de Communes du Rougier pour
gérer le dossier concernant les travaux suite aux sinistres de l'orage du 17 septembre 2014.
Voté à l'unanimité

2 – Modification des statuts du SIEDA

Une modification des statuts du SIEDA concernant le haut débit et leur prise de compétence.
Voté à l'unanimité

3 – Motion soutien AMF suite à la baisse des dotations

L'AMF représentant les maires de France. Elle s'implique pour que les maires disposent de moyens juridiques et financiers suffisants pour assurer leurs missions.

Madame Le Maire propose de voter favorablement à la motion de soutien concernant notre combat suite à la baisse des dotations annoncée par les pouvoirs publics.
Voté à l'unanimité.

La baisse des dotations pourrait avoir des conséquences graves sur la gestion de nos communes.

4 – Indemnité receveur municipal

Un receveur municipal est autorisé à fournir aux collectivités des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable.

Cette prestation donne lieu à un versement par la collectivité d'une indemnité.

Le Conseil Municipal a délibéré pour l'autorisation de paiement de cette indemnité. Elle est acquise pour la durée du mandat. Voté à l'unanimité

5 – Décisions modificatives paiement solde aménagement sanitaires camping et travaux horloge

Un virement de compte à compte sera effectué.

6 – Remboursement frais de fonctionnement BCD par Communauté de Communes du Rougier

BCD (Bibliothèque Centre Documentaire) Le Conseil Municipal a délibéré sur le montant du remboursement des frais de fonctionnement de la Bibliothèque. Voté à l'unanimité.

7 – Subvention Multiservice

Une subvention exceptionnelle sera accordée à Monsieur BOUZAT Rémi. Voté à l'unanimité

8 – Désignation correspondant sécurité routière

Le Conseil Municipal à élu à l'unanimité Madame la Maire comme correspondante à la sécurité routière.

9 – Questions diverses

A – Qualité de l'eau

Un Ingénieur d'études sanitaires et un Technicien sanitaire en chef ont procédé dans le cadre sanitaire exercé par la Direction Générale de la Santé un contrôle sanitaire à Fayet en date du 28 octobre 2014.

A la suite à de ce contrôle, quelques modifications sont à effectuer :

Un devis sera effectué pour l'inclure dans le budget.

B- Regroupement des trois écoles (Brusque – Fayet – Cénomes)

Un vote des parents d'élèves est prévu le mardi 09 décembre 2014.

C- Subventions

Une subvention d'un montant total de 34 000 € a été accordée par le Conseil Général Monsieur Jean-Claude Luche pour les travaux de la poste.

Une subvention de la réserve parlementaire d'un montant total de 5 000 € a été accordée par Monsieur Alain Fauconnier

D- Vente Maison rue de « LA CALADE »

La signature de la vente de la maison aura lieu le 10 décembre 2014.

E- Désignation d'un représentant

Une réunion d'information à la sous préfecture de Millau concernant l'accès au Logement et à l'aménagement aura lieu le 16 décembre 2014 à 9H30.
Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité comme représentant Monsieur Serge OLIVIER.

F- Problèmes de stationnement évoqués

Des dispositions doivent être prises afin d'éviter des nuisances sur la commune.

G- Les terrains à vendre

Une résiliation du contrat exclusif est nécessaire afin de mettre la vente des terrains dans d'autres agences.

H- lettre au procureur de la république

Un courrier a été envoyé au procureur de la république en date du 04 août 2014. Il en résulte que l'examen de cette procédure ne justifie pas de poursuite pénale.

I- Parcours de pêche

Monsieur FABAS a proposé à Madame le Maire un parcours de pêche à Fayet et Laroque.

J- Aveyron Ingénierie

Un bureau d'étude interviendra en janvier pour mettre en route le dossier des travaux concernant la mise aux normes de l'école des tilleuls.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 22 h 30.

Martine PERROUD